

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du LUNDI 6 FÉVRIER 2023

Le 6 février 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 31 janvier 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAESEN Catherine BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, SIMON Emmanuel, THIBAUT Jean-Paul conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : LEDERNET Christian (pouvoir à LECOURT Sylvie),

Absents excusés : DUPUIS Virginie, de RICHEMONT Xavier,

Absents : GUÉRY Louis, de MIEULLE Roger,

Secrétaire de Séance : HUMEAU Emmanuelle.

DCM N° 2023 - 002 : VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2023

Monsieur le Maire fait savoir que, dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel, les subventions à verser aux associations en 2023 sont à voter ce jour. Une liste des versements effectués en 2022 et des montants proposés en 2023 est présentée aux élus pour l'ensemble des bénéficiaires de la commune nouvelle.

Après avoir étudié chaque proposition de subvention, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les montants suivants aux associations mentionnées ci-après :

SUBVENTIONS 2023	
Associations	Votées 2023
Agriculture et Environnement	
G DON-groupement de protection des cultures	2 000,00 €
Lutte contre les nuisibles -Daumeray	300,00 €
Comice agricole du canton	1 100,00 €
Sport	
Ablette Morannaise et Brissarthoise	500,00 €
Entente sportive Foot Morannes	2 000,00 €
Ajax Foot Daumeray	2 000,00 €
Loisirs Jeunesse Basket Morannes	1 500,00 €
Pétanque	250,00 €
Tennis Club Morannais	400,00 €
Tir à l'Arc Daumeray	1 700,00 €
Les Cavaliers de Rouget Daumeray	400,00 €
Société La Concorde - Daumeray	150,00 €
Société la Réunion - Daumeray	150,00 €
Société les Peupliers - Morannes	150,00 €
Loisirs Espace Danse - Morannes	250,00 €

Culturel	
Comité des fêtes Morannes	2 500,00 €
Comité des fêtes Daumeray	
Union Morannaise	1 000,00 €
Famille Rurales - Daumeray	500,00 €
Les Portes du Jeu Daumeray	250,00 €
Trois villages ici et là	1 300,00 €
Patrimoine	
Les Amis de l'Eglise – Chemiré sur Sarthe	450,00 €
Educatives et Sportives	
Ecoles publiques Morannes-Daumeray	
A.P.E. Les Biblutins Morannes	2 000,00 €
Ecole publique Les Biblutins	12 300,00 €
A.P.E. groupe Maurice Ludard	2 000,00 €
Ecole publique USEP Daumeray	4 000,00 €
Classe transplantée Ec. pub. USEP Daumeray	3 750,00 €
Ecoles privées Morannes-Daumeray	
A.P.E.L. Notre Dame Morannes élèves	2 000,00 €
A.P.E.L. Notre Dame – Daumeray 77 élèves	2 000,00 €
Divers	
Don du Sang Durtal	300,00 €
AMUSIL	1 500,00 €
TOTAUX	48 700,00 €

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions seront inscrits à l'article 6574 du budget prévisionnel 2023. Les bénéficiaires seront informés du montant qui leur aura été attribué et de la date de versement de leur subvention.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ EN ANJOU.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

